

# La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES  
ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 8: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS	
SUISSE	ETRANGER
Un an . . . . . fr. 10.50	Un an . . . . . fr. 25.—
Six mois . . . . . 5.40	Six mois . . . . . 12.—
Trois mois . . . . . 2.70	Trois mois . . . . . 6.50
Un mois . . . . . —.90	

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Reclames en troisième page	25 "
Petites annonces	
Trois insertions	75 "

Tout nouvel abonné pour 1914, recevra jusqu'à fin décembre 1913, LA SENTINELLE

GRATUITEMENT sur demande faite à notre bureau. Compte de chèques postaux IVB 313

## Aux Chambres fédérales

Tribunes garnies. — Salle vide. — Encore douze orateurs. — Clôture repoussée. — Le débat. — Les incidents.

Berne, le 15 décembre.

Longtemps avant que débute la séance, les galeries sont envahies par le public qui s'y presse plus nombreux encore que la semaine passée. Pauvres interpellations socialistes, «bagatelles et exagérations», quel succès!

La salle est plus qu'à moitié vide. Les radicaux brillent par leur absence; on sent que ce débat les gêne aux entournures.

Aussi M. Suter demande-t-il la clôture dès que le président annonce que douze orateurs sont inscrits.

On vote: 44 voix sont pour la clôture et 29 contre. Réglementairement il faut les deux tiers des votants. M. Suter demande une seconde votation prétendant qu'on a mal compris sa proposition: il demande que la clôture soit prononcée quand les douze orateurs inscrits auront parlé et non avant. Et l'on vote: 53 et... 33! Chacun rit.

Ch. Naine après avoir rappelé ce qu'il a dit vendredi, reprend particulièrement la réponse faite par M. Hoffmann au sujet du surmenage.

Elle est invraisemblable cette réponse, dit-il, car elle n'est pas possible. Même en des circonstances normales il ne serait pas possible que parmi 16,000 hommes réunis pendant treize jours il n'en soit pas qui tombent gravement malades. Comment dès lors, cela serait-il possible, que ces hommes soumis à un régime extraordinaire, à un régime de fatigues extrêmes, de surmenage, s'en tirent sains et saufs.

M. Ody vous l'a dit, sur 1600 hommes, 267 ont dû sortir des rangs en trente-six heures. Il y aura, il y a probablement eu déjà des conséquences fatales que ne peut pas connaître M. Hoffmann. Mais dans la vie civile nous les rencontrons, nous les constatons. Je suis sûr que si M. Hoffmann consultait les dossiers des assurances militaires, il en trouverait et beaucoup.

Quand donc j'ai parlé de meurtriers, je n'ai rien exagéré. Quelqu'un est venu me dire. Vous auriez dû pour le moins indiquer que c'est par négligence, par imprudence qu'ils ont surmené ces hommes.

Mais non, messieurs, ce n'est point par négligence, ce n'est point par imprévoyance, c'est par mépris de la vie, de la santé des soldats.

La pilule a été amère, mais elle était nécessaire. Je me suis emporté contre le président qui m'a rappelé à l'ordre. Il a bien fait. Il a ainsi souligné le point principal de mon discours, il a attiré sur lui l'attention publique. Ce n'est pas de la Suisse romande, mais c'est du Tessin et de la Suisse allemande que me sont venus des témoignages prouvant que j'ai été approuvé.

Ce n'est pas ici en effet que se jugera le procès que nous instruisons: c'est devant l'opinion publique et la réponse que nous a faite M. Hoffmann ne l'a pas calmée. Nous soulignons votre attitude, nous retenons votre réponse, votre parti-pris. Nous vous disons: c'est une grosse responsabilité que vous prenez devant le public.

Comme l'interpellation de la Fluella s'est terminée par un petit couplet en l'honneur du colonel Wille, l'interpellation présente se termine par un couplet en l'honneur du colonel de Loys. Au lieu d'une sanction punissant les coupables on les loue.

Le président: Si j'ai bien compris, M. Naine a dit que ce n'est pas par négligence mais par mépris de la vie des soldats que ces officiers sont des meurtriers.

Ch. Naine: Oui, M. le président, vous avez assez bien compris ce que j'ai dit.

Le président: Je regrette de devoir vous rappeler à l'ordre une seconde fois.

E. Paul Graber. J'ai regretté que nous répondant, M. Hoffmann ait laissé l'avocat effacer le conseiller fédéral. Vous avez employé les habiletés, les ruses du barreau, vous avez cherché à provoquer le rire, à être spirituel. Cela a diminué aux yeux de ceux qui restent objectifs, la valeur de votre réponse. Je vous ai parlé d'un soldat

surpris après l'extinction des feux, en reconnaissant qu'il avait eu tort, mais en protestant contre le fait qu'on lui a donné un, puis trois, puis six jours d'arrêts. Et vous n'avez rien dit de cela. Je vous ai parlé d'officiers ayant bu de l'absinthe et au lieu de les blâmer carrément, posément, afin qu'ils sachent que ce fut un tort, afin que les soldats sachent que vous ne permettez pas cela, vous vous en êtes tiré par un bon mot sur l'absinthe et les Neuchâtelois. Je vous parle de punitions pour des clous manquant aux souliers et vous me répondez: la preuve que c'est faux, c'est que les souliers de quartier n'ont pas de clous. Je ne vous ai pas parlé de souliers de quartiers et je pourrais retourner votre syllogisme et dire: on a puni des soldats parce qu'il manquait des clous, donc on n'a pas inspecté les souliers de quartiers seulement.

Certes on peut se tromper sur les faits. Vous en avez donné la preuve vous-même. Vous avez dit que toute la population de La Chaux-de-Fonds avait acclamé la troupe et les drapeaux. En réalité, un groupe de nationalistes entourait l'état-major et manifestait, tandis que la population masquée le long de la rue regarda avec plus de sympathie et de compassion nos troupiers.

Vous avez déformé les faits en aggravant ce qui se rapporte aux soldats et en atténuant au contraire ce qui se rapporte aux officiers.

Nous prenons cependant acte de vos déclarations: vous avez déclaré que les punitions étaient trop nombreuses et trop fortes, vous avez déclaré que vous veillerez à ce que la circulaire de 1908 fut appliquée. Ce n'est pas nous seulement qui le retenons, ce sont les officiers et surtout les soldats. Nous verrons ce qu'il en sera dans la pratique.

M. Häberlin a tenu à déclarer qu'il n'avait pas la même mentalité que nous. Nous en sommes réjouis. Ce serait pénible pour nous que d'avoir la mentalité de M. Häberlin et de ses amis radicaux. Il a bien fait de nous rassurer.

Il veut aimer la troupe. Je doute qu'il y parvienne, mais en tout cas, les officiers de Colombier qui font descendre le «matériel» quand ils font descendre la troupe n'aiment pas celle-ci. Tout ce qu'on peut exiger, c'est de la respecter.

M. Secrétan dit que nous ne défendons pas la dignité du soldat. Eh! non! nous défendons celle du citoyen qui est plus que le soldat pour nous alors que vous placez celui-ci au-dessus. Vous avez dit que Naine ne connaissait du service que les punitions. C'est vrai, il a eu le courage étant seul, de soutenir son opinion et d'obéir à sa conscience. Tandis qu'il était en prison vous ajoutiez galon sur galon et tout le monde vous respectait.

Mais dernièrement, vous vous êtes rencontrés à Lausanne et tandis que le peuple allait à l'ancien prisonnier, il se retirait du colonel. Ce fut une leçon.

Vous avez parlé de drill socialiste. Non, M. Secrétan, nous ne demandons jamais la catalepsie ni l'automatisme à ceux qui travaillent avec nous. Nous demandons qu'ils réfléchissent, qu'ils se cultivent, qu'ils s'élèvent moralement et intellectuellement. Ah! vous nous reprochez d'agir férocement, avec cruauté de voir impitoyablement couler les pleurs des femmes et des enfants! Vous l'avez fait, M. Secrétan avec un pathétisme qui aurait pu faire croire à votre sincérité. Allez, regardez un peu ce qui se passait dans votre monde industriel avant que les mouvements socialiste et syndical existent. C'est alors qu'il y en avait des pleurs et ce n'est pas nous qui les avons dépossédés, les ouvriers, ce n'est pas nous qui avons pris la large part pour ne leur laisser que la misère.

Nous sommes en guerre déclarée avec la bourgeoisie, et nous ne le cachons pas. Mais en temps de guerre que feriez-vous pour ceux qui ne marcheraient pas? Vous les fusillerez! Agissons-nous ainsi? Où sont nos cruautés? Citez donc des faits?

Ah! vous avez dit que l'armée est une arme de conservation sociale! Il y a longtemps que nous le disions. Mais jamais les bourgeois n'avaient voulu l'avouer. Aujourd'hui vous le faites, M. Secrétan. Nous savons maintenant que l'armée est destinée à maintenir l'ordre injuste dans lequel nous vivons aujourd'hui.

En ce moment, le colonel se lève et s'écric:

— M. le président, est-ce que vous tolérez que l'orateur me prenne à partie plus longtemps?

— Le président. — L'orateur n'a rien dit

de répréhensible. M. Secrétan pourra prendre la parole....

— M. Secrétan. — Parce que si cela continue, je serai forcé de sortir de la salle.

Le président. — Vous pourrez prendre la parole à votre tour.

Pflüger. — Vous nous apostrophiez assez souvent!

Le président agite la sonnette: — Monsieur Graber a la parole.

Et notre camarade continue et discute la question de discipline, condamner la discipline pour la discipline; la discipline de la catalepsie et de l'automatisme quand cela ne rime à rien.

Cela est d'autant plus évident que le peuple voit sa culture morale et intellectuelle s'élever. Il devient donc plus sensible. D'autre part, par le mouvement syndical, nous avons relevé la dignité de l'ouvrier qui n'accepte plus les vexations comme autrefois. Ce n'est pas le moment d'introduire des mesures disciplinaires nouvelles. Enfin M. de Loys n'a pas su comprendre notre tempérament romand. Il n'a pas su comprendre qu'il faut savoir modifier ses moyens suivant les circonstances et les lieux.

Il n'a pas su le faire et c'est pourquoi il y a du mécontentement dans toutes les classes de la population et je me demande si vous ne feriez pas bien d'envoyer M. de Loys commander en une autre région de la Suisse. Ce ne serait pas une punition mais une invite à mieux respecter les populations lui fournissant des soldats.

Divers autres orateurs prennent ensuite la parole sans rien apporter de nouveau. Puis M. Hoffmann revient alors à la charge et recommence à étaler tout son optimisme aveugle: il croit à la bonté du colonel de Loys, et déclare que la proportion des malades a été normale. Nous relevons cependant avec plaisir dans ses déclarations le suggestif passage suivant:

Je regrette, dit-il, qu'on ait trop exigé d'une troupe non entraînée et l'officier responsable a été averti de mon opinion et a dû reconnaître qu'elle était justifiée. Dans une ordonnance qui va paraître, j'ordonne que les recrues doivent avoir assez de temps pour les repas. La mobilisation doit se faire avec plus de tranquillité et de soins.

La discussion générale est close. Séance levée à 7 h. 1/2.

## Du haut de Sirius...

Elles débordent

Aux approches de la mauvaise saison, — les rivières, grossies par des pluies plus abondantes que d'habitude, débordent souvent.

Il en est de même des prisons. Chaque année, à pareille époque, elles débordent; de tous côtés on afflue vers elles; et cela dure jusqu'aux beaux jours.

N'y a-t-il pas dans ce fait la preuve évidente que les délits et les crimes sont, en bien des circonstances, de simples phénomènes naturels et climatériques?... Dès lors, nous n'avons éprouvé aucune surprise en apprenant, la semaine dernière, que les géologues de Zurich refusaient du monde et en passaient généreusement à leurs confrères voisins.

Cet événement social n'offre d'ailleurs rien de nouveau, pour ceux du moins qui connaissent un peu l'histoire. Depuis les premiers siècles, le caractère de l'homme s'est toujours montré sensible aux variations de la température ou à l'influence des étoiles et des planètes; celle-ci change, paraît-il, d'après leurs positions dans l'espace et par conséquent suivant les époques.

Pascal a traduit ce phénomène moral dans une sentence concise: «L'entrée de Saturne, au Lion nous marque l'origine d'un tel crime.»

Semblable constatation est peu flatteuse pour l'ensemble de l'humanité et elle ne manque pas de tristesse. Mais en revanche ne nous console-t-elle pas d'une certaine façon? Si la plupart des fautes humaines ne sont que des phénomènes de mauvaise saison, — les malheureux qu'on jette au cachot ont droit à des degrés divers à notre pitié; ce sont des victimes et non des coupables.

Et ces sentiments nous amènent à nous demander par quel concours de circonstances terribles tant de nos frères en arrivent à tomber moralement lorsque tombent les feuilles sous les premières bises?... L'hi-

ver, c'est surtout la misère qui fait déborder les prisons. Ceux qui ont l'estomac au chaud et le corps suffisamment recouvert ne tombent pas; la dignité n'est fréquemment qu'une question de résistance de fibres....

des fibres du cœur, pour nous. Il en est qui se rompent aux secousses des tempêtes; elles n'ont pas la force de résister — et la vraie coupable, c'est la misère, ou plutôt ceux qui, par leur égoïsme, la maintiennent ici-bas. Si la bonté et la justice régnaient sur la terre, les prisons ne déborderaient pas.

Ce qui surprend davantage, c'est qu'il y ait des pauvres assez énergiques pour ne pas se laisser eux aussi emporter par la rafale du crime.

Par quels prodiges de volonté parviennent-ils à triompher des assauts physiques que leur livrent et la Nature et la Société? Ne trouvez-vous pas qu'ils ont quelque chose de sublime, les misérables qui, en plein hiver, gardent leur conscience pure comme un beau jour de printemps?... Les misérables qui demeurent en toute saison intègres, malgré les infâmies du monde ou l'entrée de Saturne au Lion?...

LOUIS ROYA.

## Le congrès international du socialisme à Londres

On mande de Londres, 14 décembre:

Le Bureau socialiste international a, aujourd'hui, abordé son ordre du jour qui comprenait surtout la préparation de la prochaine assemblée mondiale du socialisme.

C'est à Vienne que doit avoir lieu ce grand congrès. La date en a été, aujourd'hui, fixée au 23 août prochain. Comme, à cette époque, il y aura cinquante ans que la première internationale fut fondée par Karl Marx, il a été décidé que le congrès prochain célébrerait solennellement cet anniversaire et que la place d'honneur serait donnée aux survivants de la vieille organisation, dont Vaillant est le seul dans cette conférence.

Un débat très animé s'est ensuite engagé entre les principaux chefs du socialisme, qui composent le bureau, sur la fixation de l'ordre du jour du congrès de Vienne. On se mit rapidement d'accord pour y inscrire la question de l'impérialisme, dont Keir Hardie, Jaurès et Haase, député au Reichstag allemand, seront les rapporteurs; sur la question de la vie chère, que rapportera l'économiste anglais Sydney Webb, l'Autrichien Bauer, ainsi que le député de Buenos-Ayres, Justo; sur la question de la lutte contre l'alcoolisme, que rapportera Vandervelde, le leader belge, et Wurm, député allemand; sur le chômage, que rapportera Ramsay Macdonald, le leader du parti du travail anglais, Molkenbuhr, député allemand, et Edouard Vaillant; sur les prisons russes, que dénoncera Francis de Pressensé.

D'autre part, un débat se produisit sur la question du syndicalisme, de l'action directe et du sabotage. La déléguée des Etats-Unis, une énergique Californienne, Mme O'Hare, en réclamait l'inscription à l'ordre du jour, que soutenait aussi Keir Hardie. Au contraire, les Allemands, avec Kautsky, le grand théoricien du parti, et les Français, avec Jaurès et Vaillant, estimèrent qu'il serait maladroit et même dangereux de mettre à l'ordre du jour des vastes assises de Vienne un sujet aussi brûlant. Finalement, ils l'emportèrent et, par 14 nationalités, dont la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, la Hollande, la Hongrie, la Suisse, contre quatre nationalités, dont l'Angleterre et les Etats-Unis. Jaurès, appuyé par Kautsky, l'emporta.

La conférence prit ensuite différentes mesures d'ordre intérieur, tendant, notamment, à limiter le nombre des délégués du congrès à un maximum d'un millier. Un débat s'engagea finalement sur la question de l'unification socialiste en Russie. On vota une résolution énergique de Kautsky, invitant les Russes à faire, comme les autres peuples, leur unification. Cette résolution, d'abord combattue par Rosa Luxembourg, l'ardente militante polonaise, fut, finalement, votée à l'unanimité.

On se sépara ensuite, après avoir télégraphié aux socialistes bulgares des félicitations chaleureuses pour leurs récentes victoires.

Ouvriers, soutenez tous la «Sentinelle», le journal qui défend vos intérêts.

## Echos de partout

### Le mouvement esperantiste.

Sur la proposition du député espagnol A. Salvado, le Congrès des Chambres de commerce de ce pays a approuvé à l'unanimité le texte suivant: «Le Congrès reconnaît la nécessité d'un enseignement général de l'esperanto».

Au 12<sup>e</sup> congrès des médecins russes à St-Petersbourg, le comité a mis à l'ordre du jour: «Discussion d'un rapport sur l'importance de l'esperanto en médecine».

L'Association internationale des chimistes à Berlin vient d'accepter l'esperanto comme langue auxiliaire pour sa correspondance.

Le 10<sup>e</sup> congrès universel d'esperanto aura lieu du 2 au 10 août 1914 à Paris. On compte sur 2000 participants.

### Le tour du monde à pied.

Le professeur Battelli est un monsieur qui ne doute de rien. Ayant une femme charmante, il s'est dit: les voyages formant la jeunesse, je vais montrer du pays à ma compagne, et tous deux partirent pédestrement pour faire le Tour du Monde.

Le couple est actuellement à Paris. Parti de New-York le 7 octobre 1908, il visita successivement Baltimore, Chicago, l'Alaska, le Japon, Hong-Kong, Schanghai, Pékin, la Sibirie, la Russie, l'Allemagne et la Suisse.

### Les roquets.

M. Clémenceau fut le premier à introduire les chiens au ministère de l'intérieur. M. Barthou le second à les tolérer au ministère de l'instruction publique. Le cabinet Doumergue sera par essence le cabinet des cabots, petits et grands.

Car M. Joseph Caillaux adore les fox; M. Noulens a un faible pour les bassets; M. René Viviani ne déteste nullement les chiens de berger et M. Malvy sourit aux griffons fidèles et à la toison immaculée. Quant à M. Albert Métin, il posséda longtemps un caniche qui répondait au nom de «Plutarque» ce qui prouve le lettré, et M. Ajam garda longtemps dans une de ses propriétés de la Sarthe un bouvier qui jappait au nom de «Cyrano».

### Mot de la fin.

A chacun son métier.  
Le juge. — Expliquez-moi donc comment vous vous y êtes pris pour percer cette muraille et pénétrer chez le bijoutier sans donner l'éveil?

Le cambrioleur. — C'est bien inutile, monsieur le président, vous ne réussiriez jamais à en faire autant.

## HENRI POINCARÉ

Variété par M. Darboux

Comment le plus grand mathématicien du monde faillit être refusé au baccalauréat pour sa composition de mathématiques

Paris, 16 décembre.

Dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences, qui a eu lieu cet après-midi, M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie a prononcé l'éloge historique d'Henri Poincaré.

M. Darboux, a fait revivre avec émotion la physionomie de celui que le monde pensant tout entier pleure encore, et il nous conte à son sujet des anecdotes pleines de saveur. On a souvent parlé des distractions d'Henri Poincaré et on lui en a même attribué de célèbres dont Ampère auparavant avait eu les honneurs — on ne prête qu'aux riches. M. Darboux nous en cite quelques-unes qui sont inédites et dont la plus habituelle est que Poincaré ne savait souvent pas si oui ou non il avait déjeuné.

Il nous apprend que Poincaré faillit être refusé au baccalauréat des sciences pour sa

composition de mathématiques. «Tout autre que lui, dit le président du jury d'examen, qui heureusement connaissait le jeune récipiendaire, eût été refusé pour cette composition.»

En revanche, lors de son entrée à Polytechnique, Poincaré, à la grande stupéfaction des examinateurs, inventait pour leur répondre des démonstrations complètement nouvelles. Jamais pendant son séjour à l'école, il ne prit de notes pendant les cours, assuré qu'il était de les reconstituer à volonté... en les améliorant. Poincaré était entré premier à Polytechnique, mais d'une façon bien originale, puisqu'il avait eu zéro en dessin et que l'on dut, pour lui, faire fléchir les règlements, cette note étant éliminatoire.

Dans son éloge de Poincaré, M. Darboux a montré qu'il n'est pas un coin de la science qui n'ait été illuminé d'une clarté nouvelle par son clair génie. C'est ainsi que, fait peu connu, la radioactivité n'a été découverte par Becquerel, qu'à la suite des suggestions d'Henri Poincaré, qui avait deviné par un éclair de génie cette nouvelle et étonnante propriété de la matière.

## Tentative d'évasion d'une révolutionnaire célèbre

On mande de Yakoutska au «Den» que la célèbre révolutionnaire, Mme Breschko-Breschkowskaïa, connue sous le nom de «Grand'mère de la révolution russe», a voulu s'évader de Kerensk où elle avait été déportée. Elle fut arrêtée de nouveau par la police.

Voici dans quelques circonstances s'est produite l'évasion. La veille de celle-ci, Breschko-Breschkowskaïa, accompagnée par ses gardiens qui ne la quittèrent pas d'un pas, s'est rendue chez un des déportés politiques où elle dînait d'habitude. Elle est restée là jusqu'au soir. Le moment de son départ arrivé, un des déportés, Andreïev, échangea ses vêtements contre ceux de la révolutionnaire et quitta la maison en compagnie de son propriétaire en faisant semblant d'être malade. Rentrée chez la soignant malade, Andreïev déclara aux gardiens qu'il devait s'aliter. Ceux-ci, ne soupçonnant pas la supercherie, partirent. Entre temps, Breschko-Breschkowskaïa, déguisée en homme, s'est évadée en compagnie d'un de ses camarades.

Ce n'est que deux jours après que son évasion a été découverte. Le département de la police a pris des mesures extraordinaires afin de retrouver la fugitive. Finalement celle-ci a été arrêtée sur la route de Yakoutska, dans un équipage. On a trouvé sur elle, ainsi que sur son compagnon, des faux passeports et une somme de 200 roubles. En même temps la police a découvert que la ligne télégraphique partant de Kerensk avait été coupée par des complices Breschko-Breschkowskaïa a été arrêtée et mise en prison à Irkoutsk. Six déportés politiques ont été également arrêtés à Kerensk.

La vie de cette célèbre révolutionnaire russe, appelée à juste titre la «Grand'mère de la révolution russe» est des plus mouvementées. Arrêtée pour la première fois en 1873, elle a été condamnée aux travaux forcés pour propagande révolutionnaire parmi les paysans. Quelques ans après, elle a réussi à s'évader et a de nouveau pris part au mouvement ouvrier et paysan. A nouveau arrêtée et mise aux travaux forcés, elle a été relâchée en 1905, à l'occasion de l'amnistie accordée à tous les détenus politiques. Mais le gouvernement, qui craignait cette infatigable révolutionnaire lui a interdit le séjour dans toutes les grandes villes.

En 1907, un nouveau procès lui fut intenté sous l'inculpation d'avoir organisé

les troubles agraires-jacqueries dans les gouvernements de Saratov, Tchernigov et Samarov et, en 1910, la cour d'assises de Saint-Petersbourg l'a condamnée à la déportation en Sibirie. Etablie à Kerensk, malgré son âge très avancé et son état de santé très précaire, elle a été soumise à une surveillance intolérable et barbare.

Une protestation vigoureuse signée par les noms les plus illustres du monde civilisé s'est élevée, il y a quelque temps, en faveur de cette admirable femme, victime d'un gouvernement sauvage et criminel. On apprendra avec douleur l'avortement de sa tentative d'évasion.

## ETRANGER

### La Joconde retrouvée

M. Niclauss, commissaire de la police judiciaire, continuant le dépouillement minutieux du volumineux paquet de documents trouvés au domicile de Perugia, vient de découvrir deux carnets de notes appartenant à Perugia et qui mettent une clarté nouvelle dans cette affaire.

Dans le premier carnet, Perugia a noté toute une liste d'antiquaires de Naples, de Rome, de Florence et de Gènes; cette liste couvre onze pages. On y trouve le nom de M. Geri, l'antiquaire de Florence auquel il s'est adressé pour vendre la Joconde. On trouve dans le même carnet une liste d'amateurs allemands de Hambourg, de Berlin et de Francfort.

On a découvert dans le second carnet des adresses permettant de supposer que Perugia avait également l'intention de vendre la Joconde dans le monde de la haute finance. Dans ce carnet figurent en effet les noms de Rockefeller, de Carnegie, de Pierpont Morgan.

Toutes ces inscriptions ont été faites en 1910, alors que Perugia travaillait à mettre sous glace des tableaux du Louvre.

### Le défilé à Florence

On évalue à 25,000 le nombre de personnes qui ont défilé dimanche devant la Joconde, exposée comme on sait dans la Galerie des Offices. Les fonctionnaires des beaux-arts veillent avec un soin vigilant sur le tableau. Perugia dans sa prison se montre calme et sûr de lui.

### Visites présidentielles

M. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, a pressenti il y a quelques jours à titre privé M. Poincaré au sujet de l'éventualité du voyage du président de la république française à Washington. M. Poincaré en avait alors entretenu M. Pichon. Toutefois, rien ne put être décidé, même à longue échéance, parce qu'on se demandait à Paris et publiés par les journaux américains, que, contrairement à ce qu'on croyait, rien ne s'opposerait dans la constitution des Etats-Unis à ce que M. Wilson quittât le territoire américain. D'autres présidents s'étaient rendus à Panama sur un navire de guerre, on pense que M. Wilson pourrait visiter un port français sur un navire américain.

### Les affaires mexicaines

#### Encore un dictateur

El-Paso, 16 décembre.

Le général Villa est virtuellement dictateur de Gihuhahua, l'a fait exécuter vingt bourgeois mexicains et s'est emparé d'une propriété appartenant à un étranger, estimée à cinq millions de dollars. Dans la propriété saisie se trouve un grand entrepôt départemental évalué à un million et demi de dollars. Des Français, des Allemands et des Espagnols, sont intéressés dans cette entreprise. Le général Villa aurait également saisi d'autres entrepôts appartenant à un Espagnol et évalués à trois millions et demi de dollars. Le général Villa im-

pose aux étrangers de fortes contributions de guerre.

Mexico, 16 décembre.

Des nouvelles non officielles confirment la nouvelle d'une défaite des insurgés à Tampico. Les fédéraux ont recueillis 800 cadavres de rebelles tués par l'artillerie des canonnières. On s'attend à une prochaine attaque des constitutionnalistes. Pendant le combat, le consul allemand s'est rendu à bord du «Kronprinzessin Cecilie».

Mexico, 16 décembre.

Suivant des nouvelles officielles, le feu a cessé dimanche matin à 10 heures autour de Tampico. Les rebelles, démoralisés et manquant de munitions, seraient en pleine déroute et poursuivis parla cavalerie fédérale.

## NOUVELLES SUISSES

**Croix-Rouge.** — Les délégués des sections de la Croix-Rouge, réunis à Berne, ont confirmé définitivement, dans une séance commune avec les représentants des autorités civiles et ecclésiastiques, le bureau provisoire actuel: Dr Ost, Dr Ganguillet, Dr Kurstein, Dr Dutoit et Mlle Dr Sommer comme commission cantonale bernoise de la tuberculose. Cette commission servira d'intermédiaire entre les particuliers et la commission centrale suisse pour la lutte contre la tuberculose. Le programme de travail comprend une active propagande contre la tuberculose, l'acquisition de matériel de démonstrations, l'acquisition d'asiles à la campagne, etc.

L'assemblée a décidé d'adresser au Conseil d'Etat une demande de subvention, basée sur le fait que la direction des écoles, celle des pauvres, et la direction sanitaire retireront du profit de l'organisation cantonale contre la tuberculose.

**Monuments historiques.** — Le comité de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques s'est réuni dimanche au Musée national pour discuter toute une série d'affaires, dont plusieurs demandes de subventions fédérales, notamment pour la restauration des églises des Brenets, de Meyriez, de Cadro (Tessin), etc. La société a promis des subsides pour différentes restaurations, entre autres pour conservation des peintures de la façade du château de Goumois (Doubs). Le comité a entendu ensuite un rapport sur la découverte d'anciennes fresques à Wesen, Cureglia, Pontresina, etc.

**Les élections bernoises.** — D'après les chiffres définitifs de l'élection du conseil municipal, la liste socialiste a obtenu 218.289 suffrages, la liste radicale 219.663 suffrages, et la liste conservatrice 62.728. En conséquence, sont élus 17 socialistes, 18 radicaux et 5 conservateurs.

Le Conseil-municipal pour 1914-15 compte 36 radicaux, 35 socialistes et neuf conservateurs.

— 0 —

**BERNE. — Querelle.** — En rentrant chez eux de nuit, à Rubigen, trois ouvriers autrichiens se prirent de querelle. L'un d'eux, ouvrier serrurier, de Linz, a reçu sept coups de couteau. Aucun ne met sa vie en danger.

**Chevaux emballés.** — Une servante conduisait, près de Court, sur une route en pente, un char chargé de bois et attelé de deux chevaux. A un moment, le bois glissa et toucha l'un des chevaux, qui prit le mors aux dents et entraîna le second cheval. L'attelage finit par s'arrêter dans une forêt après avoir dégringolé le talus de la route. Un des chevaux a été si grièvement blessé qu'il a fallu l'abattre.

**Accident mortel.** — Un agriculteur de Courtedoux, âgé de 42 ans, nommé Louis Spielmann, voulait décharger son fusil de

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

70

## COUPABLE ?

PAR

JULES DE GASTYNE

(Suite)

Il ressentait à la fois de l'humiliation et de la peine de se voir arracher ses illusions, et cela par la personne dont il en devait le plus cruellement souffrir.

La joie qui luisait dans les yeux de la baronne augmentait encore sa déception et sa gêne.

Il y eut un long silence, et cette attitude jointe au départ précipité de Mlle de la Ferrandière, qui fuyait comme en déroute, répandit un grand froid dans le salon.

Pour y couper court, le duc dit qu'il regrettrait de prendre congé de ses amis, mais qu'il ne pouvait pas s'attarder plus longtemps.

Et il s'approcha du baron pour lui serrer la main.

Bertrande, qui était à la fenêtre, et qui avait été frappée de la grande beauté tranquille d'une nuit éclairée de lune et emplie du bruissement harmonieux des insectes sur lequel, se détachaient les notes douces des crapauds et le croassement lointain des grenouilles de l'étang, Bertrande dit: — Nous allons vous conduire jusqu'à la

route de Poitiers, M. d'Ablon, le vicomte et moi; nous reviendrons à pied, par les chemins clairs.

Il faut profiter, puisque nous sommes à la campagne de l'air frais et pur de la nuit.

— Rien ne pouvait m'être plus agréable, fit le duc, si cela toutefois ne déplaît pas au baron.

— Le baron va se coucher, dit Bertrande.

Il a besoin de repos et je vais le conduire à sa chambre. Vous le voulez bien, mon ami?

Elle lui offrit son bras.

Herbert se leva et se laissa emmener sans répondre.

Les autres sortirent.

Quelques minutes après, ils étaient réunis sur le chemin auprès de l'automobile qui trépidait et sur le siège duquel le chauffeur avait pris place.

Ils attendaient Bertrande.

La jeune femme ne tarda pas à paraître.

Elle s'était recueillie un peu, avait mis sur ses épaules un châle de dentelles légères, qui mettait comme une mousse de neige autour de son cou et faisait ressortir l'éclat de son teint.

Et elle apparut comme une vision de rêve sous la lumière argentée de la lune.

Tous ces messieurs s'extasièrent et c'était à qui lui ferait le plus enthousiaste compliment sur sa beauté vraiment incomparable.

Puis ils parlèrent du baron.

— Il a l'air bien bas, le pauvre baron, dit le duc.

— Il ne va pas bien, dit Bertrande, il se frappe et s'émotionne pour des choses insignifiantes.

— Il ne nous en veut pas de vous avoir emmenée?

— Il ne m'a rien dit, il n'est pas encore remis du coup qu'il vient de recevoir. Je crois qu'il commençait à avoir un faible pour votre belle-mère, vicomte, ajouta-t-elle, en se tournant vers Joël.

— Vraiment? fit celui-ci, qui se mit à rire.

Et il ajouta avec un ricanement cynique:

— Il n'a pas besoin de se gêner. Il ne sera pas le premier.

Cependant, le duc avait offert sa main à la baronne et aidait celle-ci à monter dans la voiture qui continuait à gronder comme une bête furieuse.

Quand elle fut installée, les autres prirent place à ses côtés et l'auto s'engagea avec un bruit de trompes et des trépidations bruyantes dans les chemins étroits et silencieux, soulevant sur son passage, avec un nuage de poussière les aboiements des chiens et les cris des volailles réveillées en sursaut.

A l'entrée de la route de Poitiers, la baronne de la Ferrandière, le vicomte et M. d'Ablon, quittèrent la voiture, laissant le duc continuer sa route seul avec son chauffeur.

Et ils revinrent à pied vers le château.

En chemin, ils causèrent de l'incident de la soirée.

Bertrande avait peine à retenir le fou rire qui la gagnait en pensant à la tête qu'avaient faite devant ses révélations et Mlle de la Ferrandière et le baron lui-même.

— C'était à payer sa place! dit-elle.

Et c'était d'autant plus drôle qu'un instant auparavant, mon mari et ma sœur m'avaient chanté à qui mieux mieux les louanges de leur amie, un vrai modèle de toutes les vertus.

Et leur apprendre que ce n'était qu'une femme coupable, chassée par son mari.

Ils étaient à peindre!

Ah! ils seront longtemps à s'en remettre!

— Oui, dit M. d'Ablon, pour faire sa cour à la jeune femme, ce n'est pas banal!

— Et l'histoire du frère, renchérit le vicomte, qui se tordait. J'en ferai une maladie!

Et son gros rire sonna dans la tranquillité de la nuit.

On parla ensuite du baron dont l'état ne semblait pas s'améliorer.

Et Bertrande émit cette opinion de la façon la plus froide et la plus indifférente:

— Je crois qu'il ne fera pas de vieux os.

— Mais qu'a-t-il? demanda M. d'Ablon, dans le cœur duquel demeurait un reste de compassion.

— Il a trop usé de la vie, répondit Bertrande négligemment.

Le vicomte Joël, qui connaissait, comme sa maîtresse, la cause du mal dont souffrait M. de la Ferrandière, sentit un froid de glace passer en ses veines.

Il était épouvanté malgré son insensibilité de l'audace et du cynisme de la jeune femme.

Il ignorait encore à quel degré de cruauté et de perversité morale peuvent tomber les femmes qui n'aiment plus, quand celui avec lequel elles sont obligées de vivre n'est plus qu'un obstacle à leurs passions et à leurs ambitions.

Mais il ne devait pas tarder à l'apprendre.

Comme ils approchaient du château, il put trouver un moment pour se rapprocher de Bertrande et lui dire:

— Vous verrez-je cette nuit:

— Je ne sais pas si ce sera facile.

chasse, mais le coup partit si malheureusement que Spielmann reçut toute la décharge dans la tête. La mort a été instantanée.

**APPENZELL (Rh.-Int.) — Incendie.** — Dimanche après-midi à Buhler, une maison avec grange appartenant à Mme veuve Weiss, a été complètement détruite par un incendie. Tout le mobilier est resté dans les flammes. On a réussi à grand-peine à sauver le bétail. On ignore la cause du sinistre.

**GRISONS. — Le gouffre militaire.** — La commune de Coire a voté un crédit de 105,000 fr. pour de nouveaux bâtiments et des transformations à la caserne; la dépense totale sera de 230,000 fr.

**ST-GALL. — Accident mortel.** — A Winkel, un ouvrier âgé de cinquante ans, nommé Iselin, voulait traverser la voie à un endroit interdit lorsqu'il fut tamponné par l'express et blessé mortellement.

**THURGOVIE. — L'affaire de Steckborn.** — Les débats de l'affaire de la caisse de prêts et d'épargne de Steckborn ont commencé lundi à Weinfelden en présence d'un nombreux public. Le dossier comprend plus de 500 pages. L'ancien directeur Fullemann et ses quatre co-accusés Olmer, Labhart, Kesseling et Meyer sont inculpés d'escroquerie et de banqueroute frauduleuse.

**TESSIN. — Une femme brûlée vive.** — Dans le village de Loco, un incendie a détruit, la nuit de dimanche à lundi, entre 5 et 6 heures, deux maisons. Les habitants ont été avertis par un passant. Ils ont réussi à grand-peine à se sauver, à l'exception d'une jeune femme de trente ans, qui est restée dans les flammes. On n'a retrouvé de son cadavre que quelques os calcinés. C'est elle précisément qui serait la cause du sinistre. Elle était sujette à des crises d'épilepsie et, comme elle se trouvait seule à la maison, on suppose qu'elle aura été prise d'une crise près du foyer.

**VAUD. — Pour les vigneron.** — Le total des fonds parvenus jusqu'ici au Conseil d'Etat en faveur des vignerons dans le besoin atteint 70,474 francs. Le Conseil d'Etat vient d'approuver une première répartition de 50 mille francs dans douze districts.

**Un grand incendie** a détruit à Dotens, près Moudon, une grande ferme, double, appartenant à deux propriétaires. 4 porcs sont restés dans les flammes. Les habitants ont dû s'enfuir à peine vêtus.

**VALAIS. — Jeunes apaches.** — La gendarmerie de Sion vient d'arrêter une bande de jeunes apaches âgés de 14 à 17 ans et qui dévalisaient des chalets inhabités des Mayens et les mazots dans les vignes.

**GENÈVE. — L'espionnage.** — Le Conseil d'Etat a révoqué samedi le traducteur officiel de la Chancellerie, Rosset, impliqué dans l'affaire d'espionnage.

**Une dompteuse attaquée.** — La dompteuse de la ménagerie Wallenda installée sur la plaine de Plainpalais à Genève, a été attaquée dimanche par un loup de Sibérie, au moment où elle lui donnait à manger.

La jeune femme put se dégager en frappant l'animal à la tête avec une barre de fer. Au moment où l'on accourut à son secours la dompteuse avait les bras couverts d'égratignures.

Après avoir été pansée, elle a été reconduite à son domicile.

## LE CONGRÈS

des ouvriers bouchers, charcutiers et tripiers

Genève, 14 décembre.

Le Congrès des ouvriers bouchers, charcutiers et tripiers, s'est tenu à Genève, le dimanche 14 décembre, au Café Roullier, rue Rousseau 15.

Le congrès s'est ouvert à 9 h. 1/2 du matin, sous la présidence du camarade Sevet, de la section de Genève, avec l'ordre du jour suivant: 1. Appel des délégués; 2. Les rapports avec la fédération française de l'alimentation, pour obtenir l'organisation des ouvriers des départements limitrophes français (proposition de la section de Genève); 3. La législation fédérale des arts et métiers; rapporteur: Jean Sigg, conseiller national; 4. Les moyens de propagande à employer pour l'organisation des ouvriers bouchers, charcutiers et tripiers (rapport de la section de Genève); 5. Création de bureaux de placement (proposition section Rheinfelden); 6. Réglementation des heures de travail et fixation d'un minimum de salaires (proposition Rheinfelden); 7. Divers.

Il est donc procédé à l'appel; 22 délégués représentant 13 organisations, Lugano, Glaris et Sion sont excusés. Rheinfelden qui avait annoncé 2 délégués ne sont pas présents.

Le président prononce une allocution remerciant les délégués d'avoir répondu à l'appel de Genève qui organise le premier congrès des ouvriers bouchers, charcutiers et tripiers de toute la Suisse et exprime qu'il en sortira un travail fécond pour l'amélioration des conditions de la corporation pour toute la Suisse.

2. Le camarade Nicolet expose la question et après une longue discussion à laquelle prennent part plusieurs camarades, entre autres le camarade Viret qui ne croit pas à l'efficacité d'une entente avec

la fédération française, le camarade Nicolet dépose la résolution suivante, qui est adoptée à la majorité: «Le comité central est chargé de trouver les voies et moyens pour arriver à une entente avec la Fédération française, pour arriver à changer l'état de choses existant.»

3. Loi sur les arts et métiers. Jean Sigg, conseiller national, traite la question de main de maître, il encourage les camarades à fortifier toujours de plus en plus leur organisation pour arracher au patronat les améliorations indispensables à la classe ouvrière, Nicolet soumet une résolution qui est adoptée à l'unanimité. «Le congrès de Genève des bouchers de toute la Suisse, demande à l'Union suisse des Fédérations syndicales, de demander au Conseil fédéral, l'élaboration rapide d'une loi réglant les conditions de travail dans les Arts et Métiers.»

4. Viret traite le point de la propagande à faire, propagande par le journal, propagande par conférences et propagande individuelle la meilleure, un autre camarade propose aussi le traitement humanitaire et l'éducation à faire des apprentis, le camarade Nicolet fait aussi ressortir que le but du congrès doit être d'engager le comité central à faire des conférences et assemblées dans toutes les villes de la Suisse où les bouchers sont seulement réunis en société au lieu de faire partie de la fédération. Adopté à l'unanimité.

5. Le point de création de bureaux de placement est adopté par la résolution suivante, à l'unanimité: Les sections d'ouvriers bouchers, charcutiers et tripiers de la Suisse sont invitées à créer des bureaux de placement dans leur sein.

6. Après une discussion par différents camarades sur la question et l'impossibilité qu'il y a d'établir un tarif général pour toute la Suisse, la résolution suivante est votée par le congrès à l'unanimité: «Le congrès, d'accord avec la fixation d'un minimum de salaire et la réglementation des heures de travail, renvoie ces deux questions au comité central pour étude.»

7. Divers. — Le président fait ressortir vu la bonne réussite de ce premier congrès des ouvriers bouchers, charcutiers et tripiers de la Suisse, qu'il serait bon que le comité central de la fédération convoque un congrès au moins tous les deux ans.

Viret, au nom du comité central, remercie les camarades de Genève de l'effort qu'ils ont fait tant pour développer leur organisation que pour le succès de ce congrès et espère que celui-ci portera ses fruits.

Après une discussion sur la loi sur les fabriques, Nicolet dépose la résolution suivante: «Le congrès proteste contre l'exclusion des ouvriers bouchers, charcutiers et tripiers de la nouvelle loi sur les fabriques.»

Galseran, président de l'Union ouvrière, remercie les camarades du bon travail qu'ils ont fait et les encourage à persévérer et à mettre en pratique les résolutions votées par le congrès. — Celui-ci est clos à 1 h. 30.

Ensuite a eu lieu un banquet offert par la section de Genève aux délégués et invités. En somme, bonne journée: une bonne impression se dégage de ce premier congrès qui a raffermi encore les liens déjà si solides de la grande famille ouvrière.

## JURA BERNOIS

**TRAMELAN. — Le T. B. N.** — Le Conseil fédéral a autorisé l'ouverture à l'exploitation de la voie étroite électrique Tramelan-Breuleux-Noirmont pour le mardi 16 décembre.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

**Cour d'assises.** — La cour d'assises siègera au Château de Neuchâtel vendredi matin 19 décembre dès neuf heures, pour le jugement de six affaires de vol et de faux, dont deux seront jugées avec l'assistance du jury.

**MOTIERS. — Commencement d'incendie.** — Samedi soir, à 5 heures, un commencement d'incendie provoqué par l'explosion d'un litre contenant de l'esprit de vin, s'est déclaré dans le 1er étage de l'immeuble Matthey-Borel, à la Golaye. Grâce à l'intervention énergique de quelques voisins, un sinistre a pu être évité et les dégâts se résument à une valeur des plus minimes.

### NEUCHÂTEL

**Chevillaro à Neuchâtel.** — Une délégation du comité d'aviation de Neuchâtel est entrée en pourparlers à Lausanne avec les représentants de Chevillaro. Il n'est pas impossible que le célèbre aviateur ne vienne effectuer des vols au-dessus du Vignoble.

**Accident.** — Hier soir, vers 5 heures, une demoiselle de magasin de Neuchâtel a été renversée par un cycliste entre Colombier et Bôle. Elle a été relevée dans un pitoyable état et a dû être transportée d'urgence à l'Hôpital Pourtalès.

### LE LOCLE

**Pour l'instruction de la classe ouvrière.** — L'assemblée générale annuelle de l'Union ouvrière de notre ville eut lieu dimanche après-midi au Cercle des travailleurs.

Qu'on me permette ici de relever certain point de l'ordre du jour discuté en cette séance qui a plus particulièrement attiré notre attention.

Il y a quelque temps, le comité directeur de la Confédération Romande du Travail

adressait à toutes les unions ouvrières de la Suisse française diverses circulaires par lesquelles ce comité invitait les membres des unions ouvrières à examiner s'il ne serait pas possible, chez eux, d'organiser des écoles de militants et d'instituer ce qu'on appelle l'université ouvrière.

L'assemblée susdite, après avoir pris connaissance de ces circulaires et d'un compte-rendu des délibérations du dernier congrès de la C. R. T., congrès où cette question a été longuement discutée, a reconnu qu'il est nécessaire au Locle, tant pour l'instruction des militants que pour l'éducation sociale de la classe ouvrière, d'organiser l'une et l'autre de ces institutions.

Mais, pour aller de l'avant suivant le plan tracé par le comité directeur de la C. R. T., nous sommes obligés d'attendre que ce dernier nous ait transmis ses instructions à ce sujet. Or, en attendant que ces instructions nous parviennent nous avons jugé qu'il ne fallait pas se croiser les bras, mais au contraire qu'il était urgent chez nous de se mettre à l'œuvre sans tarder. Voici donc ce que nous avons décidé de faire pour cet hiver.

Il existe, dans notre localité, depuis tout récemment, un groupe d'études sociales, lequel se réunit tous les quinze jours et s'est donné pour tâche: L'étude et l'analyse des phénomènes économiques de nos temps modernes. Nous nous bornerons donc à recommander chaleureusement à tous nos camarades d'assister régulièrement aux séances de ce groupe d'études (une séance a lieu ce soir-même au cercle). Certes, pouvons-nous dire, c'est là une école de militants toute trouvée!

Concernant l'université ouvrière, une commission, composée de 6 membres nommés par nos diverses activités prolétariennes locales se constituera très prochainement. Cette commission aura pour tâche, très probablement, d'organiser pour cette saison quelques conférences sur les divers sujets relatifs à la coopération, à l'action politique, à l'utilité de la presse ouvrière, etc., conférences données par des orateurs qualifiés.

Quand cette commission sera constituée, nous espérons pouvoir donner alors quelques détails que se proposera d'accomplir notre «commission de l'université ouvrière».

LE LOCLE. — Voir les annonces de ce jour.

## LA CHAUX-DE-FONDS

**Solidarité ouvrière.** — Les ouvriers d'un atelier de la fabrique Schild et Cie, ayant appris qu'un ouvrier nouvellement arrivé de Berlin où le chômage atteint des proportions navrantes, se trouvait dans le plus complet dénuement avec femme et enfant, ont spontanément organisé une souscription en sa faveur qui a rapporté une petite somme de 21 francs. Voilà un bon exemple à suivre.

**Distinction.** — A la distribution solennelle des récompenses décernées aux écoles de dessin de la ville de Paris, un jurassien de St-Imier, M. Georges Hoffmann, ainsi que «La Sentinelle» l'a annoncé, se trouvait au nombre des lauréats obtenant la médaille en division supérieure (Ecole Germain Pilon).

M. Georges Hoffmann est un ancien élève de l'Ecole d'art de notre ville; alors qu'il était apprenti lithographe, il a suivi pendant quatre ans nos cours du soir et s'y est distingué.

Toutes nos félicitations à ses anciens professeurs.

**Samaritains.** — Demain mercredi à huit heures et demie du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire, causerie de M. le Dr P. Theile. Sujet: «Les rayons X», avec projections. Les membres, familles et connaissances sont cordialement invités.

**«L'Idée de Française».** — «L'Idée de Française» sera représentée par la tournée Barret le dimanche 21 décembre pour les abonnés de la série A et le lundi 22 décembre pour ceux de la série B.

## Tribune libre

### A des gens malintentionnés

Chacun aura lu le manifeste distribué hier dans nos rues au sujet de la transformation de la Pharmacie coopérative.

La signature collective de ce manifeste paraît suspecte à l'homme de bonne foi qu'est M. Mathias: ce qui ne saurait nous surprendre.

Pour vous arracher, pauvre ami, aux angoisses du doute, voici, à titre d'éclaircissement, quelques-unes des signatures données:

E. Boegli, G. Jeanneret, R. Monnier, L. Gueloz, G. Diel, Jean Gilgen, C. Malleszanski, Ed. Perrin, Ch. Huguenin, Tell Jacot, Ch. Rais, J. Nègre, G.-E. Maire, A. Evard, A. Marchand, E. Buttica, P. Hug, L. Reguin-Ducommun, Hans Liechti, Luc Châtelain, Alb. Matthey, W. Matile, G. Brandt, Emile Bloch, etc., etc.

Vous sentez-vous mieux, homme angoissé? Au fond, le grand malheur pour les Jaquet, Mathias et Cie, c'est que la transformation de la pharmacie met cette institution à l'abri de la spéculation.

Une information qui leur fera plaisir: Depuis l'assemblée de la Croix-Bleue, les ventes de la Pharmacie Coopérative ont augmenté de façon réjouissante.

Allons, coopérateurs, bon courage et toujours en avant!

Un coopérateur.

## LES DÉPÊCHES

### Une collision

**ZURICH, 16 décembre.** — Hier après-midi, à la Seefeldstrasse, un camion-automobile a tamponné un tombereau chargé de matériaux de construction. L'auto a été fort endommagée; quant au tombereau, il a été mis en pièces.

Un ouvrier de la ville a été blessé; il a dû être transporté à son domicile en auto-taxi.

### Un ouvrier électrocuté

**LUCERNE, 16 décembre.** — Un monteur nommé Melchior Zsisi, âgé de 38 ans, employé à l'usine électrique Steiner et fils, a glissé et est tombé sur une conduite à haute tension.

L'interrupteur automatique ayant fonctionné, le courant a été instantanément arrêté. Néanmoins, Zsisi a été brûlé et a reçu une secousse si violente que l'on a eu beaucoup de peine à le rappeler à la vie. Son état est très grave.

### Un manifeste du Parti socialiste

**ROME, 16 décembre.** — Un manifeste du parti socialiste parlementaire explique pourquoi les socialistes font à la Chambre tous leurs efforts pour entraver l'œuvre de la majorité.

«C'est à n'en pas douter», dit le manifeste, la fin du régime parlementaire. C'est la dictature que l'on veut instituer avec le gouvernement personnel, avec les manœuvres et les violences électorales et parlementaires, avec l'abolition du contrôle financier, avec la suppression des garanties qui dans tout Parlement sont assurées aux minorités.»

Le manifeste affirme ensuite que le parti socialiste continuera inflexiblement son œuvre.

### L'Allemagne en Turquie

**CONSTANTINOPLE, 16 décembre.** — Gemal bey, commandant intérimaire du premier corps d'armée, nommé ministre des travaux publics, a remis son commandement au général allemand Liman de Sanders, chef de la mission allemande en Turquie.

### Dernière heure

#### Au Conseil national

**BERNE, 16 décembre.** — Sur la proposition de M. Stucky, on a décidé de ne pas discuter la motion Mischel concernant le Brienz-Meiringen après entente intervenue avec le Conseil des Etats.

La session sera prolongée ou bien il y en aura une en janvier. La discussion sur le budget militaire continue, sans grand intérêt.

Vuillemin de Genève demande s'il est vrai qu'un certain nombre d'étrangers sont employés au bureau topographique fédéral. Le fils de l'un d'eux serait même un officier attaché au bureau topographique allemand; allemand; son père a été spécialement chargé des travaux qui concernent la région fortifiée du Gothard. Hoffmann, chef du Département militaire fait remarquer que la question a déjà été soulevée au Conseil national il y a 6 ans et qu'on ne trouve pas en Suisse d'ouvriers graveurs suffisamment qualifiés pour les travaux topographiques de ce genre; il a bien fallu avoir recours à la main-d'œuvre étrangère. Nous ne pouvons pas dit-il renvoyer sans autre des ouvriers ayant fourni quinze ans de travail loyal.

### Terrible éruption volcanique

**NOUMEA, 16 décembre.** — Le vapeur «Pacific» venant des Hébrides rapporte que le 6 décembre, six nouveaux cratères se sont formés et mis en éruption sur la côte ouest. L'hôpital et la station missionnaire sont menacés. Les habitants se sont réfugiés sur des embarcations. Bientôt des maisons ont été enfouies sous des torrents de lave. Les villages sur la côte nord ont été abandonnés. Pas de victimes chez les blancs; beaucoup au contraire, chez les indigènes. Un vapeur français a recueilli 500 indigènes. Un incendie a dévasté certaines parties de l'île. Les cours d'eau sont transformés en torrents de lave.

### Au Mexique

**NEW-YORK, 16 décembre.** — Un télégramme de Mexico annonce que la bataille fait rage à Mazatlan. Les communications sont interrompues avec la ville où se trouvent le consul des Etats-Unis et des étrangers.

### A Saverne

**BERLIN, 16 décembre.** — La «Berliner Tageblatt» dit que le 84<sup>e</sup> régiment d'artillerie en garnison à Strasbourg sera transféré à Saverne.

### La prévision du temps

Ciel variable. Assez doux. Pas de précipitations notables.



ACHETEZ VOTRE VIN

CHEZ

**HENRY & C<sup>ie</sup>**

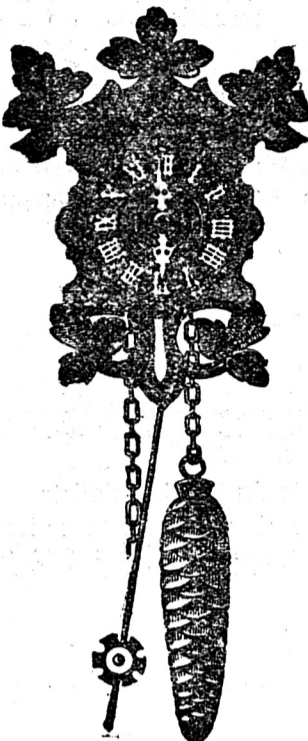
RONDE, 33-35

Sur demande, envoi gratuit d'échantillons. 922

N'oubliez pas les petits oiseaux!

# V<sup>e</sup> P. Jeanneret

Place du Marché Le Locle Maison de confiance fondée en 1895



Beau choix d'Articles de Ménage

Guillères - Couteaux Fourchettes en écriin - Couteaux à découper - Truelles à gâteau - Couteaux à beurre et fromage - Services à salade - Goupes Corbeilles à fruits - Plats à tourtes - Paniers à pain - Saux à biscuits - Sucreries - Services à thé et à café, complets, en nickel - Cuirre martelé et métal argenté 2718

Beau choix de Régulateurs, Coucous Réveils

Se recommande vivement.

Pendant le mois de décembre Grande Exposition Le magasin sera ouvert entre midi à une heure.

## SOLDES

de Confections pour Dames

Vente chaque jour, dès 6 heures du soir

Se recommande,

G. PERRET Rue des Billodes LE LOCLE

(Maison de la Boulangerie LANZ) 2858

Maison de détail fondée en 1885

A. Henchoz-Arnold

Envers 32, LE LOCLE

Grand choix de Montres en tous genres 3055

Rabais 10 %

sur tous les articles en Orfèvrerie Bijouterie :: Alliances



## Pour les Fêtes

Je rapelle à mon honorable clientèle mon immense choix en Chaînes de montres, Bracelets, Sautoirs, etc., faits à la main avec les démolures, ainsi que des Tresses, Nattes, Chignons, etc. — Se recommande,

Philippe EDLING-BÉGERT Coiffeur, SAINT-IMIER

P. S. — Sur demande, on se rend à domicile aussi bien pour le dehors que pour la localité. Echantillons à disposition. 2909

MAGASIN

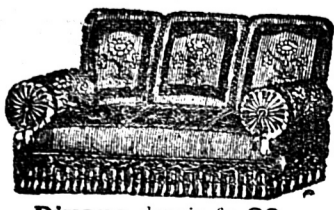
# Alfred Dolleyres

14, Rue du Seyon - NEUCHÂTEL

En vue des fêtes de fin d'année

## Grande VENTE

:: AVEC FORT RABAIS :: 3037



AU BON MOBILIER

68 RUE LEOPOLD-ROBERT 68

FACILITÉS DE PAIEMENTS ESCOMPTE AU COMPTANT

Divans depuis fr. 80 —

Ouvriers, faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

### COIFFEUR-POSTICHEUR

Rue Bournot 31, LOCLE

Travaux en cheveux, de tous genres. Perruques de Poupées, Chaînes de montres et Sautoirs. 2855 Se recommande, P. MULLER.

Atelier de Cordonnerie

## E. Vuilleumier

Le Locle, Rue du Pont 9

RESSEMELAGES soignés Prix modérés 2770

## MIEL

coulé

garanti pur Vente en gros et au détail. Prix avantageux 2857

Maurice FAVRE D. Jeanrichard 4, Locle

### Fabrication de Chaussures p<sup>r</sup> Skis

pour DAMES et MESSIEURS

ainsi que pour courses de montagne, tout imperméables.

Pour les commandes, il faut s'adresser 3 à 8 jours à l'avance.

Réparations des caoutchoucs et des chaussures, soignées et bon marché.

Max. DOMS, Cordonnier. Rue du Marais 18, LE LOCLE vis-à-vis du Jardin Public. 3061

Nous recommandons la lecture de notre intéressant

### Ouvrage Illustré

particulièrement aux pères et mères qui luttent contre la vie chère, et aux

## EPOUX prudents

qui craignent une trop nombreuse famille. Le prix de cet ouvrage est actuellement de 50 cent. Cependant, à titre de propagande, 1000 exemplaires seront envoyés sous pli fermé

gratuitement

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702

Adresser les demandes immédiatement aux Editions Libres, rue du Rhône 6, Genève. 2702



# AU LÉOPARD

F. CANTON

29, RUE LEOPOLD-ROBERT, 29 LA CHAUX-DE-FONDS

Le plus grand Magasin de CHAPELLERIE de toute la région

## Enorme choix de PARAPLUIES

Fabrication de FOURRURES en tous genres

Prix très modérés 2353 Prix très modérés

## NOËL

POUPÉES habillées 2779  
POUPÉES non habillées  
POUPÉES incassables

Exposition grandiose. Choix superbe. Prix incroyable de bon marché  
Peu de bénéfice, mais beaucoup de vente

"AU BERCEAU D'OR" O. GROH  
Rue de la Ronde 11

## BONNETERIE Anglaise

Grand assortiment de

BAS p<sup>r</sup> Dames BAS p<sup>r</sup> Enfants  
depuis 1 fr. 25 depuis 75 cts.

Bas et Chaussettes p<sup>r</sup> Hommes à tous prix

SOUS-VÊTEMENTS :: ARTICLES DE SPORT

Chez H.-E. WHITLEY  
Rue Neuve 9 2960 LA CHAUX-DE-FONDS

## Etrennes!

A l'occasion des fêtes, reçu un grand choix de Bijouterie or, 14 k., 18 k. et doublé supérieur, ainsi que Régulateurs, Glaces, Panneaux et Tableaux. Prix exceptionnellement avantageux. Grandes facilités de paiement. Escompte au comptant. 2992

Chez Ed. PIPY, Paix 87

## SKIS

avec fixations de Fr. 10 à Fr. 34

## LUGES

Davos et Jura de Fr. 5.80 à Fr. 13.90

## BOBSLEIGHS

de Fr. 88 à Fr. 400

Aux Sports Modernes Aug. Mathey  
Place de l'Hôtel de Ville

## Joli cadeau

sera offert à tout acheteur d'un saison de cigares au

Magasin de Cigares Paul GIROUD Balance 10-a 2973

## Les meilleures Chaussures

s'achètent toujours au

## MAGASIN DE LA RONDE

1, Rue de la Ronde, 1  
Ressemelages de 1<sup>re</sup> qualité. 2279 J. Andréola.

### Attention!

Le Magasin L. ROTHEN-PERRET Rue Numa-Droz 139

offre à chaque fiancés une truelle à gâteau avec manche argent, ou un magnifique pochon à soupe, ou un article similaire au goût des fiancés. 2863

## THÉ

Orangeat-Cédrat  
Citronat-Angélique  
Amandes - Noisettes  
Vanille

## MIEL

pur du pays

Droguerie du Parc  
rue du Parc, 71 3002

Expédition au dehors 2918 Prix défiant toute concurrence Voir les devantures ENTRÉE LIBRE

## Polisseur

ou polisseuse d'aciers et vis sur machines bloqueuses. très au courant de la partie, trouverait emploi stable et bien rétribué à la

## Fabrique MOVADO

H20129C Parc 117 3065

La Chaux-de-Fonds

Pensionnaires. On demande quelques bons pensionnaires dans famille bourgeoise, au centre de la ville. 3062 S'ad. au Bureau de la «Sentinelle».

Timbres poste pour collections sont à vendre, prix avantageux. — S'ad. chez M. Adolphe Daum, rue Fritz Courvoisier 36. 3058

Choux-raves. A vendre 20 mesures à fr. 1.60 la mesure rendue à domicile. — S'adresser chez M. Robert, rue Fritz Courvoisier 35. 3042

Régulateurs. Le plus grand choix de la contrée; nouveaux cabinets; sonneries cathédrale, dernières nouveautés; livrés huilés et repassés avec garantie sérieuse. Prix sans concurrence. Facilités de paiements. — Demandez le nouveau catalogue au Magasin Continental, rue Neuve 2, au 1<sup>er</sup> étage. 951

Etabli. A vendre, bon marché, un établi d'horloger, des roues en bois avec pédales, une enclume sur tronc. — S'adresser rue A.-M. Piaget 47, au 2<sup>me</sup> étage. 2995

A vendre 1 potager à gaz, 3 feux avec table. Bas prix. — S'ad. chez M. E. Méroz, Gibraltar 1. 3063

Machines à coudre. Véritables renommées et légères. Derniers perfectionnements; à main, depuis fr. 75; à pied, depuis fr. 125. 10% escompte au comptant. Catalogues à disposition. Représentants pour la contrée, Mme Lina Amez, Ponts de Martel; pour le Locle, M. Ali Amez, Crêt-Vallant 22. 3054

A vendre 2 clarinettes (1 en la et 1 en si b) ainsi qu'un fusil de chasse, calibre 12, le tout en bon état. — S'ad. le soir après 6 1/2 h. rue du Pont 36, au pignon. 3057

On demande à acheter 2 lampes à gaz, ainsi qu'un lit complet, propre et en bon état. — S'ad. rue du 1<sup>er</sup> Mars 12, au rez-de-chaussée. 3056

Jolie chambre, très soignée à louer travaillant dehors. — S'ad. rue du Parc 98, au 1<sup>er</sup> étage. 3064

Orchestre. On demande, pour les fêtes de Noël, un petit orchestre de 2 à 3 musiciens, si possible une clarinette. — Adresser offres à l'Hôtel du Cheval-Blanc, Renan.

### Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 15 Décembre 1913

Naissances. — Carlini, Léontine-Maria, fille de Guiseppe-Luigi, mosaïste, et de Clémentine-Aline née Petit, Italienne. — Lassueur, Madeleine-Alice-Elisa, fille de Paul-Arthur, horloger, et de Alice-Emma née Steiner, Vaudoise.

Promesse de mariage. — Moysse, Charles-Alexis, émailleur, Neuchâtelois et Bohner, Nelly, horlogère, Bernoise.

Décès. — 1597. Frey née Lienhard, Rosina, épouse de Karl, Soleuroise, baptisée le 27 octobre 1840. — 1598. Köhli, Anna-Barbara, fille de Johann et de Anna née Tillmann, Bernoise, née le 1<sup>er</sup> novembre 1837. — 1599. Streit, Rosina-Elisa, fille de Jean et de Elisabeth-Emilie-Anna Endtinger, Bernoise, née le 15 mars 1892. — 1600. Calame, Eugène, veuf, Neuchâtelois, né le 25 décembre 1829.

### Inhumations

Du mercredi 17 Décembre 1913, à 1 h.

Mlle Streit, Rosina-Elisa, 21 ans 9 mois, Puits 25.  
Mr Calame, Eugène, 74 ans, à l'Hôpital, sans suite.

### Etat-civil du Locle

Du 15 Décembre 1913

Naissance. — Yvonne-Cécile, fille de Charles-Elysée Debrat, graveur, et de Cécile-Emma née Jacot, Neuchâtelois.

Mariage civil. — Behra, Xavier, coiffeur, Alsacien, et Bollod, Augusta employée de commerce, Neuchâteloise

### CAFF-RESTAURANT NATIONAL

11, Rue de l'Industrie, 11 1717

Tous les Mercredis soir à la mode de Florence, à l'emporter.

TRIPES

Tous les Samedis soir Buseccha à la Milanaise à l'emporter.

Petits Soupers sur commande.

Se recommande, César Mazzoni.

Ronde 29

## BAINS MORITZ

depuis 50 cent. 2093

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE

REMEDE SOUVERAIN KEFOK

10 cent. (10 vendus) 1.50; Ch. Benzade, pharmacien, toutes Pharmacies; Margerite KEFOK